300 millions de dinars viennent dâ€™Ãªtre allouÃ©s pour les travaux dâ€™urgence

La restauration de la Casbah dâ€™Alger enclenchÃ©e.
Par : Hassan Gherab. La Tribune. (04/03/2008)

La restauration de la Casbah dâ€™Alger enclenchÃ©e

Par : Hassan Gherab. La Tribune. (04/03/2008)

Concernant les maisons privÃ©es de la Casbah, câ€™est Ã leurs propriÃ©taires de les restaurer. Le propriÃ©taire pourra bÃ©nÃ©ficier dâ€™une aide et de conseils des experts pour la restauration, car il devra respecter le modÃ¨le adoptÃ© pour lâ€™ensemble des bÃ¢tisses de la Casbah. Au cas oÃ¹ il refuserait de restaurer sa maison, lâ€™Etat pourra exercer son droit de prÃ©emption et lâ€™acheter

La Casbah dâ€™Alger, patrimoine national et international, arrive enfin Ã voir le bout du tunnel oÃ¹ elle dÃ©pÃ©rissait chaque jour un peu plus sans quâ€™on puisse rien faire pour arrÃªter la catastrophe. En effet, la mÃ©dina originelle vient de bÃ©nÃ©ficier de 300 millions de dinars que la direction de la culture de la wilaya dâ€™Alger a affectÃ©s pour sa restauration. Cette enveloppe a pu Ãªtre dÃ©gagÃ©e aprÃ¨s lâ€™adoption par lâ€™AssemblÃ©e populaire de wilaya (APW) du projet dâ€™inscription de la Casbah non plus comme site mais comme pÃ©rimÃ¨tre Ã sauvegarder et Ã
restaurer. Soulignons que le projet de sauvegarde et de restauration a Ã©tÃ© soumis, depuis plus dâ€™une annÃ©e, par la direction de la culture Ã lâ€™APW qui, vu lâ€™urgence de la situation, aurait dÃ» se saisir du dossier sÃ©ance tenante. Mais il semble bien que nos Ã©lus locaux avaient autre chose Ã faire que de sâ€™occuper de la prÃ©servation de tout un site patrimonial au cÅ“ur, qui est le cÅ“ur de la capitale.
Sâ€™agissant de la concrÃ©tisation sur le terrain du projet de restauration, un plan permanent a Ã©tÃ© Ã©tabli par la direction de la culture de la wilaya dâ€™Alger. ElaborÃ© en trois phases, ce plan, qui a Ã©tÃ© lancÃ© depuis un mois, devra Ãªtre parachevÃ© au plus tard dans trois ans, selon la direction de la culture. La premiÃ¨re phase du plan rÃ©pond Ã lâ€™urgence. Elle devra durer quatre mois, durant lesquels seront entrepris les travaux dâ€™urgence pour le confortement des 350 Â«douiraÂ» (maisons) menaÃ§ant ruine, dont 120 sont classÃ©es Â«rougeÂ», qui ont Ã©tÃ© dÃ©jÃ rÃ©pertoriÃ©es. Avec la deuxiÃ¨me phase, le plan abordera le pÃ©rimÃ¨tre de la Casbah et les travaux sâ€™Ã©tendront Ã la restauration de tout le quartier alentour avec la rÃ©fection des mosquÃ©es du Vieil Alger et la transformation de quelques maisons en bibliothÃ¨ques. Cette phase est actuellement au stade de lâ€™Ã©tude. Quant Ã la derniÃ¨re, elle sera la touche finale du plan et signera son aboutissement. AprÃ¨s la restauration de la Casbah et de son Ã©crin (le pÃ©rimÃ¨tre), il sâ€™agira de redonner Ã la mÃ©dina son lustre dâ€™antan et sa place en tant que monument historique et archÃ©ologique, patrimoine de lâ€™humanitÃ© pouvant Ãªtre exploitÃ© tant culturellement quâ€™Ã©conomiquement (le tourisme culturel). 15 bureaux dâ€™Ã©tudes sont chargÃ©s de superviser lâ€™application de ce plan de restauration et de sauvegarde. Les experts de ces bureaux devront prÃ©senter des rapports pÃ©riodiques sur lâ€™Ã©volution et la qualitÃ© des travaux.
Toutefois, les responsables de la direction de la culture, qui rappellent que la restauration, comme tous les responsables le savent, est une opÃ©ration trÃ¨s lourde et onÃ©reuse, ne manqueront pas de dÃ©plorer lâ€™absence dâ€™un budget adÃ©quat et consÃ©quent qui prendrait en charge tout le projet de restauration du pÃ©rimÃ¨tre de la Casbah.
Par ailleurs, concernant la restauration des maisons de la Casbah qui, parce que propriÃ©tÃ©s privÃ©es, rendent impossible toute intervention directe de lâ€™Etat, des sÃ©ances de travail seront organisÃ©es avec les propriÃ©taires pour les amener Ã restaurer leurs maisons, dâ€™autant que les vieilles bÃ¢tisses en question menacent de sâ€™effondrer. Le propriÃ©taire pourra bÃ©nÃ©ficier dâ€™une aide et de conseils des experts pour la restauration, car il devra respecter le modÃ¨le adoptÃ© pour lâ€™ensemble des bÃ¢tisses de la Casbah. Une loi sera promulguÃ©e dans ce sens pour sanctionner tout contrevenant. Au cas oÃ¹ le propriÃ©taire refuserait de restaurer sa maison, lâ€™Etat pourra exercer son droit de prÃ©emption et

lâ€™acheter dâ€™autoritÃ©.

H. G.

Posté par : alger-culture, le March 04 2008 16:53:57